



Jeudi 7 septembre 2023

À L'ÉCOLE SANS VOITURE : LE DISPOSITIF INAUGURÉ DANS DEUX ÉCOLES

15/09 À L'ÉCOLE GAMBETTA - 22/09 À L'ÉCOLE SAINT-MAURICE
DISCOURS DU MAIRE À 16H

Mises en place depuis mars 2022 à l'école Gambetta et avril 2023 à l'école Saint-Maurice, les opérations « À l'école sans voiture » seront inaugurées par le maire et les élus les 15 et 22 septembre.

La Semaine européenne de la mobilité est l'occasion de célébrer le succès de ce dispositif qui encourage les élèves et leurs parents à privilégier la marche, le vélo ou les transports en commun.

DES INAUGURATIONS FESTIVES

Des animations gratuites seront proposées aux enfants et à leurs parents à la sortie de l'école, les vendredis 15 septembre devant l'école Gambetta et 22 septembre devant l'école Saint-Maurice. Au programme : inauguration en présence du maire et des élus, déambulations dansées, atelier skate, performances de rider et danseur, dj et percussionniste, goûter offert.

DES RUES APAISÉES

Aux abords des écoles concernées par « l'école sans voiture », la rue qui mène à l'établissement est fermée et interdite à la circulation des véhicules motorisés aux horaires d'entrée et de sortie des écoliers. Ce dispositif « À l'école sans voiture » est mis en place progressivement dans toutes les écoles de la ville. Il permet de rendre les abords des écoles plus sûrs et accueillants. Il encourage ainsi les parents d'élèves à adopter un mode de transport actif à proximité des établissements scolaires. Les bénéfices sont multiples : diminution de la pollution, sécurisation des déplacements des enfants, convivialité retrouvée. **90 % des parents concernés par « l'école sans voiture » accompagnent désormais leur enfant à pied ou à vélo.**

LE DISPOSITIF PERENNISE DANS 7 ECOLES

Depuis 2018, des écoles expérimentent le dispositif pendant une semaine, avant qu'il soit pérennisé. C'est le cas dans les écoles Jean-Zay, Joliot-Curie, Gambetta, Saint-Maurice. **Cette année, « l'école sans voiture » sera mise en place de manière définitive à Boileau.** Pour les écoles Langevin et La Ferrade, la fermeture de la rue aux véhicules a été mise en place par le biais des nouveaux plans de circulation. Sollicitées par les parents d'élèves, les expérimentations dans les écoles se poursuivent à raison d'une par an. Après Boileau en 2023, **c'est l'école Marcel Sembat qui testera le dispositif en 2024.**